« A Mayotte, l'Etat français laisse faire le remplacement de population »

12/09/2017 à 11h55

Entretien avec le député LR Mansour Kamardine

L'histoire de Mayotte est celle d'une adhésion à la France. De son achat par la France en 1837 à sa départementalisation en 2011, l'archipel n'a cessé de sa détacher de son grand frère comorien. Car les Comores, indépendantes depuis une trentaine d'années, partagent une longue histoire commune avec leurs frères Mahorais, ayant longtemps cohabité au sein de sultanats locaux. Aujourd'hui, le député LR Mansour Kamardine sonne le tocsin : non seulement l'immigration clandestine déferle sur l'archipel mais un projet gouvernemental de régularisation menace l'identité-même des Mahorais. Entretien.

(…) Mais qui a intérêt à ce que cette vague migratoire perdure ?

Au moins deux Etats : la France – à tout le moins une partie de l'appareil d'Etat – et les Comores. La France, pour ne pas faire de vagues, ferme les yeux et ne repousse pas les émigrés clandestins avec vigueur, ce qui permet de calmer les revendications territoriales des Comores. Paris se contente de faire un peu de gesticulation pour calmer les Mahorais, sans mettre fin à l'immigration illégale. Car les Comores revendiquent leur souveraineté sur Mayotte et, avec beaucoup de cynisme, laissent des kwassa-kwassas pleins d'une trentaine de personnes partir pour la haute mer. Les autorités comoriennes se disent « bon débarras » : s'ils arrivent, tant mieux, s'ils se noient, tant pis… Quant à l'Etat français, son administration est divisée, ce qui donne des projets comme

celui que le gouvernement Macron a pour Mayotte.

Quelles sont les grandes lignes de ce plan ?

Ce projet entend créer un visa dit « outremer » mais c'est Mayotte qui est visée. Or, ce visa existe déjà : 95% de ceux qui le demandent l'obtiennent pour aller à Mayotte. Une fois arrivés à Mayotte, ils oublient de rentrer chez eux. Et là, le gouvernement crée un visa outremer concernant le regroupement familial, les étudiants, les malades. En réalité, si cette idée farfelue se mettait en place, plus de 80% de la population anjouanaise se retrouverait à Mayotte par le jeu du regroupement familial ! On est dans une perspective d'envahissement.

N'est-ce pas une manière de régulariser une situation déjà existante ?

C'est triste. Imaginez que 52% de la population métropolitaine soit des immigrés clandestins ; depuis combien de temps Marine Le Pen aurait-elle été élue dans ce cas-là ? Il ne faut pas profiter du fait que les Mahorais n'ont pas les moyens de se défendre pour les massacrer. C'est une politique de remplacement qui ferait de Mayotte un territoire comorien !

(…) Causeur